



CONTRE UNE ÉDUCATION SOLDÉE, FLIQUÉE, PRÉCARISÉE... EN GRÈVE LE 8 FEVRIER !

Allègre, en son temps, parlait de “ dégraisser le mammoth “. Une grève massive a su le remettre dans le droit chemin: la porte de sortie ! Mais sa manie lui a survécu. Les ministres qui lui ont succédé poursuivent la démolition du service public d'éducation. Nous n'avons jamais connu de régressions aussi profondes que celles de ces dernières années.

Alors que faire ? Pour la CNT, il est temps de réagir ! L'heure n'est plus à des journées isolées de grève mais à la construction d'un mouvement combatif pouvant inverser cette désastreuse tendance. Les personnels et les syndicats du 93 ont montré l'exemple en se mettant déjà en grève à plusieurs reprises depuis début janvier, rejoints par d'autres secteurs de la région parisienne. Dans nos établissements, dans nos secteurs, avant la manifestation : réunissons-nous en Assemblées Générales pour décider collectivement de la suite du mouvement.

Le premier degré est aussi attaqué

Si le premier degré avait semblé relativement épargné par les attaques gouvernementales, ces dernières années, les choses désormais s'accroissent avec les créations de postes insuffisantes par rapport à l'arrivée massive de nouveaux élèves, avec la dégradation de la formation initiale des PE (mise en place du stage filé dans la seule optique d'économie budgétaire) et avec le projet visant à transformer les écoles en EPEP mené par un “ super-directeur “ et un conseil d'administration.

Casse des statuts dans les collèges et lycées ou comment faire baisser les moyens !

Après la casse du statut des TOS et la précarisation de la vie scolaire, la modification du statut des enseignants va engendrer une hausse du temps et de la charge de travail. Avec la bivalence des enseignants et les remplacements à l'interne... c'est la flexibilité sans bornes ! Cela s'ajoute aux 5 000 postes en moins à la rentrée prochaine (25 000 postes supprimés en 5 ans !) et au manque de personnels TOS suite aux effets désastreux de la décentralisation... La réforme des ZEP, faite à moyen constant, cache une véritable politique de démantèlement et laisse craindre à court terme une dégradation importante pour ces établissements.

Précarisation à outrance et mise au chômage de milliers de collègues

Vacataires, contractuels, EVS, CAE... enseignement, vie scolaire, ATOS... des statuts, des conditions de tra-

vail dégradés et des salaires toujours plus bas (les enseignants du second degré ont perdu 20% de pouvoir d'achat depuis 1981 et ceux du 1er degré 9%). Au lieu de créer les postes statutaires correspondant aux moyens nécessaires, le recours massif à l'emploi précaire est une menace pour l'avenir du service public d'éducation.

Dérive réactionnaire et mise au pas pédagogique
La mise au pas pédagogique s'est généralisée : dans le premier degré, le ministre impose sa méthode de lecture et compte récidiver avec la grammaire. Dans le second degré, les chefs d'établissements voient leurs prérogatives croître avec la mise en place des conseils pédagogiques. Pour nos élèves, l'évolution est encore plus catastrophique : note de vie scolaire, apprentissage à 14 ans, repli sur un “ socle commun “. Ce sont les contours d'une école réactionnaire, de sélection et de tri social qui se dessinent.

Flicage à tous les étages

La circulaire du 13 juin 2006 a débouté près de 30 000 familles sans-papiers de leur demande de régularisation. Des milliers d'entre elles ont reçu un arrêté de reconduite à la frontière. L'angoisse quotidienne d'être interpellé se mêle à celle de voir la police débarquer à l'école pour chercher les enfants. La politique répressive s'étend, avec, par exemple, les logiciels base/élève dans le primaire, en parfaite adéquation avec la loi de “ prévention de la délinquance “, visant à fichier et sanctionner les personnes les plus en difficulté.

JEUDI 8 FEVRIER, TOUTES ET TOUS EN GREVE ! DANS L'EDUCATION NATIONALE, AVEC LA FONCTION PUBLIQUE !

Revendiquons : le retrait du protocole de direction d'école, du stage filé et du projet de décret sur les EPEP, des créations de postes à la hauteur des besoins exprimés par les équipes, la titularisation, sans conditions de tous les personnels précaires, en poste ou au chômage, le retrait du décret modifiant le statut des enseignants du second degré, le retrait du dispositif “ ambition réussite, le maintien et l'amélioration du dispositif ZEP, la régularisation des familles de nos élèves et de tous les sans-papiers, une revalorisation salariale pour tous les personnels